

Calendrier de collecte des déchets ménagers 2026

SALIES-DE-BÉARN (centre-ville)

A
ALBRET (place Jeanne d')
ARGENTON (impasse/rue)

B
BAIN (rue des) 
BAYAÀ (place du)
BOURG VIEUX (rue)

C
CAMY (impasse)
CANAL (rue du)
CARREROT (impasse)
CAUHAPÉ (rue)

E
ÉGLISE (rue de)
ÉLYSÉE COUSTÈRE (rue) 

F
FONTAINES FLEURIES (impasse des)
FONTAINE SALÉE (rue de la)
FRANCE (rue des évadés de)

G
GALÈRE (place de la)
GAULLE (place du Général de)
GRIFFON (rue du)

J
JARDIN PUBLIC (cours du) 
JURATS (passage des/rue des)

L
LATOURETTE (impasse)
LOUMÉ (rue)

M
MAIRIE (rue de la)
MARCHÉS (passage des)
MAYOU (rue pont)
MOULIN (rue du)
MUDE (place de la)
N
NEUF (rue du pont)

O
ORBE (rue)
OUSTAU DOU SALEYS (impasse/passage)

P
PUITS SALANTS (rue des)

S
SAINT-VINCENT (rue)
SALEYSEN (quai/rue du)
SANGLIER (rue du)

T
TALLEYRAND PÉRIGORD (impasse de)
TEMPLE (place du/rue du) 
TOULET (rue Paul-Jean) 
TROMPE (place de la) 

V
VIGNERONS (impasse des)
VOISINS (rue des)

La collecte est assurée tôt le matin : il est donc préférable de **déposer son bac/sac jaune la veille au soir**.



Le badge permet d'**accéder à tous les abris-bacs** salisiens pour y déposer des sacs d'une contenance limitée à **30 litres maximum**. Attention : y jeter des sacs plus volumineux risque de bloquer le système d'ouverture et de pénaliser les autres usagers !

Si l'abri-bac est bloqué, merci de ne pas forcer l'ouverture et de contacter le **07 84 26 60 44**.

OU



La collecte du bac d'ordures ménagères, à couvercle noir, est assurée tous les 15 jours, **le mercredi des semaines paires**. Les déchets sont à y déposer dans des sacs poubelles fermés.

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 7 janvier• Mercredi 21 janvier	<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 4 février• Mercredi 18 février	<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 4 mars• Mercredi 18 mars
AVRIL	MAI	JUIN
<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 1^{er} avril• Mercredi 15 avril• Mercredi 29 avril	<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 13 mai• Mercredi 27 mai	<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 10 juin• Mercredi 24 juin
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 8 juillet• Mercredi 22 juillet	<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 5 août• Mercredi 19 août	<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 2 septembre• Mercredi 16 septembre• Mercredi 30 septembre
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 14 octobre• Mercredi 28 octobre	<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 11 novembre• Mercredi 25 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 9 décembre• Mercredi 23 décembre



La collecte des bacs, à couvercle jaune, ou des sacs jaunes de tri est assurée **tous les mercredis**. Les déchets sont à déposer en vrac, dans le bac. Les sacs sont à retirer gratuitement à la CCBG.

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le ramassage des déchets a systématiquement lieu les **jours fériés**, excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, pour lesquels votre calendrier mentionne si la collecte est avancée ou reportée.
- Les colonnes à verre sont en **apport volontaire**. C'est à chacun de s'y rendre pour y jeter ses bouteilles (sans bouchon) et pots en verre (sans couvercle).
- Pour rappel : les **gros cartons** sont à déposer en déchetteries.
- Pour optimiser votre facture :
 - présentez votre bac à couvercle noir **uniquement quand il est plein** (car c'est son nombre de levées dans l'année et son volume qui sont pris en compte dans le calcul de la redevance incitative, et non son poids). Attention : le couvercle doit être bien rabattu.
 - **rentrez votre bac** si vous ne souhaitez pas être collecté : tout bac laissé sur la chaussée sera collecté par nos équipes.
- Pour toute autre information (emplacement des colonnes à verre, adresses et horaires des déchetteries, mémo tri, etc.), **consultez le site Internet** de la CCBG, régulièrement mis à jour : ccbearndesgaves.fr (Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT »).

POUR VOS DÉMARCHES

• Service Environnement :

Communauté de communes du Béarn des gaves - 289, route d'Orthez - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Courriel : accueil.dechets@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 38 30 46

• Permanences Environnement à la CCBG :

- **Sans rendez-vous, à Salies-de-Béarn** : exclusivement les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- **Sur rendez-vous, à Navarrenx** (14, rue Saint-Germain) : pour retirer ou échanger des bacs/badges.
- **Aux horaires d'ouverture des points d'accueil, à Navarrenx et à Sauveterre-de-Béarn** (2, rue Saint-André) : pour retirer une carte d'accès en déchetterie.

Pour toutes vos démarches (rendez-vous, emménagement, déménagement, demandes d'informations, etc.), merci de privilégier le contact par courriel ► accueil.dechets@ccbearndesgaves.fr en joignant pour un emménagement et/ou un déménagement), la copie de l'attestation de vente ou du bail d'entrée ou de sortie.

⚠ Les bacs, le badge d'ouverture des abris-bacs ainsi que la carte d'accès en déchetterie sont mis à disposition des usagers. En cas de départ, **prenez contact avec nos services** pour connaître les modalités : le badge et la carte sont à restituer, mais les bacs peuvent être laissés sur place, vides et propres, sous certaines conditions.

• Pour une information sur le tri :

Contactez les animatrices en réduction et tri des déchets Bil Ta Garbi en Béarn des gaves.
Courriel : infotri.ccbg@biltagarbi.fr / Téléphone : 06 87 99 73 65 - 06 45 48 88 18

• Pour le compostage :

votre habitation n'est pas encore équipée d'un composteur et vous souhaitez vous en procurer un (inclus dans votre abonnement de la redevance incitative), connaître chaque forme de compostage ou accéder à une formation en ligne ? Retrouvez toutes les informations à ce sujet sur ► www.biltagarbi.com/composteur-jardiner/jeucomposte/

